



## **Journée d'information sur le Plan d'investissements d'avenir Atelier Sciences Humaine et Sociales**

\*

Mardi 1<sup>er</sup> Juin 2010

Mesdames et Messieurs les chercheurs,

Si j'ai tenu à ce que nous soyons réunis aujourd'hui, c'est que je sais que le lancement du plan d'investissements d'avenir a fait naître beaucoup d'espoirs et d'attentes au sein de la communauté scientifique, mais qu'il suscite aussi beaucoup de questions, parfois très pratiques, au moment où nous nous apprêtons à lancer les premiers appels à projets.

Ces interrogations sont d'autant plus vives que ces investissements d'avenir représentent, vous l'avez tous compris, un rendez-vous historique pour la recherche française. Et pour les scientifiques que vous êtes, une occasion exceptionnelle d'explorer les idées neuves ou de lancer les projets qui vous tiennent le plus à cœur.

C'est pourquoi j'ai souhaité qu'aujourd'hui, nous puissions apporter une première de série de réponse aux questions que vous vous posez : quels sont les différents investissements d'avenir ? Certains concernent-ils plus particulièrement votre domaine de recherche ? Comment se dérouleront les appels à projets ? Lequel choisir ? Qui portera les candidatures ? Quel est le calendrier prévu ? Et ainsi de suite

C'est à ces questions que nous allons essayer de répondre cet après-midi. Tout n'est pas encore décidé, car vous le savez, les investissements d'avenir obéissent à une logique progressive : d'ici l'été, nous allons lancer les appels à projet qui s'adressent directement aux équipes de recherche, avant de nous engager dans les programmes qui concernent des communautés et des structures plus larges.

Mais d'ores et déjà, nous pouvons vous présenter l'architecture globale du plan d'investissements d'avenir et de ses différents appels à projet. Je répondrai ensuite à vos questions, avant de vous laisser poursuivre la discussion avec les experts du ministère et du cabinet, qui seront à votre entière disposition.

Avant toute chose, permettez-moi toutefois de revenir avec vous sur les ambitions du plan d'investissements d'avenir, avant d'aborder les programmes qui le constituent.

\*

Vous le savez, le Président de la République et le gouvernement ont fait le choix d'investir pour préparer l'avenir. Et notre avenir, chacun de nous le sait, se prépare dans nos universités et nos laboratoires de recherche : les avancées que vous accomplissez aujourd'hui seront demain la source d'une plus grande croissance, d'un bien-être collectif accru et d'une augmentation du niveau culturel. .

C'est pourquoi 22 des 35 milliards prévus par l'emprunt national iront directement dans notre système d'enseignement supérieur et de recherche

Vous serez naturellement les premiers bénéficiaires de ce choix. Et cela de la manière la plus directe qui soit : car l'esprit du Plan d'investissements d'avenir, c'est de donner les moyens à l'excellence scientifique de déployer pleinement tous ses effets. Vos idées nouvelles et vos projets les plus audacieux seront au cœur des investissements d'avenir. Car c'est d'eux que nous allons partir.

A une logique de dotation globale par établissements, nous avons en effet préféré une autre méthode : celle des appels à projets. Les crédits des investissements d'avenir sont en effet là pour soutenir des ambitions scientifiques. Cela veut dire une chose simple, mais décisive : l'excellence qui, vous le savez, est le critère premier de tous ces appels à projets, c'est à la qualité de vos projets qu'elle se mesurera, et non à la taille, au prestige ou à l'ancienneté des établissements auxquels vous êtes rattachés.

Et la conséquence pour vous, c'est que vous êtes tous des candidats légitimes au Programme d'investissements d'avenir, quel que soit votre statut, votre discipline, votre laboratoire ou votre établissement.

Permettez-moi d'insister sur ce point, car je sais qu'il a parfois paru ambigu : viser l'excellence pour un équipe de recherche, pour un laboratoire, et même pour une université ou pour un campus, c'est engager une dynamique profonde au nom d'une ambition scientifique, à partir de projets concrets de recherche.

Ce sont donc vos ambitions et vos projets qui rythmeront la transformation de notre paysage scientifique : préjuger de la qualité de vos projets en fonction des établissements auxquels vous êtes rattachés reviendrait à nier non seulement l'esprit du Programme d'investissements d'avenir mais tout simplement aussi les conditions mêmes du progrès scientifique.

Et ce sont ces projets eux-mêmes qui le cas échéant modifieront non seulement les méthodes de recherche, mais son organisation et son financement.

Voilà, mesdames et messieurs, le sens bien compris du Programmes d'investissements d'avenir : vos **projets scientifiques comme principe actif de la transformation de notre paysage de recherche**.

La dynamique de regroupement des forces scientifiques françaises autour des grands défis qui attendent notre pays, depuis l'élan que lui a donné la SNRI jusqu'au renforcement de l'ANR et la création des alliances thématiques, c'est à vous désormais de la prolonger, et de le faire à partir de vos ambitions.

\*

Et cela, je crois, est tout particulièrement vrai des sciences humaines et sociales où les initiatives les plus prometteuses naissent très souvent au carrefour des disciplines, portées par plusieurs équipes de chercheurs, voire plusieurs laboratoires ou établissements.

Je pense notamment à tous les projets qui concernent les « digital humanities » ou, selon la terminologie française, les humanités numériques.

Au cœur de la révolution numérique, il y a en effet une dimension collaborative et interdisciplinaire qui est comme consubstantielle à la recherche contemporaine. Et cela à toutes les étapes de la vie scientifique : pour collecter des données, pour les trier et les analyser, pour les archiver aussi et les partager, pour promouvoir enfin les travaux de nos chercheurs et assurer leur diffusion à l'échelle internationale.

Prenons l'histoire par exemple - et je choisis à dessein cette discipline parce qu'elle me paraît avoir été capable, depuis des décennies, à la fois d'entretenir une tradition biséculaire et de proposer certain des renouvellements majeurs qu'ont connus les sciences sociales françaises ces dernières décennies. La science historique française a, depuis longtemps, appris à multiplier les types de sources sur lesquelles elle appuie ses études. Et bien songez à la manière dont ce dynamisme va être décuplé à l'heure du numérique

Les outils numériques offrent aux chercheurs un accès décuplé aux sources historiques ; ils leur permettent de les croiser, de les recouper, de les comparer avec une intensité inédite. Je pense aux sources écrites bien sûr, mais aussi et surtout aux sources orales et à tous les types de documents qui peuvent être numérisés, des enregistrements radio de la seconde guerre mondiale jusqu'aux manuscrits médiévaux dont les moindre détails, commentaires et gloses surajoutées compris, seront demain lisibles et accessibles à distance.

Et ce qui est vrai de l'histoire, l'est aussi de l'archéologie, de l'étude des textes, de la sociologie aussi, ou encore de la démographie, et de bien d'autres sciences humaines et sociales encore.

C'est pourquoi, les questions de formats de données et des protocoles, de respect des standards internationaux aussi, et, pourquoi pas !, de la promotion des normes françaises, tout cela ne ressortit plus simplement à des problèmes de contingence technologique, c'est de la science elle-même qu'il est désormais question.

Et la première des exigences scientifiques c'est de confronter ses propres données à celles des autres, de pouvoir les transmettre ou les échanger, ce qui implique de développer des outils innovants pour élaborer des systèmes de stockage communs à tous les centres de recherche français, compatibles aussi avec ce qui se fait ailleurs.

Pour cela, nous devons nous assurer que les systèmes de stockage et de transmission que nous mettons en place soient aux normes internationales, et qu'ils soient accessibles au plus grand nombre, en développant l'accès aux infrastructures existantes, en en développant de nouvelles, en aidant à la constitution de bases de données de grande ampleur et en faisant émerger de nouveaux réseaux de sociabilité scientifique.

Eh bien, mesdames et messieurs, l'objectif du **programme Equipements d'excellence**, doté d'**1 milliard d'euros**, c'est précisément de financer des infrastructures de recherche comme celles-là et surtout d'en faire naître de nouvelles partout où vos projets en démontreront la pertinence.

Bien entendu, je l'ai dit en commençant, ces grandes infrastructures auront par nature une dimension interdisciplinaire et profiteront à la communauté des chercheurs en général, mais je veux le dire aussi : étant donné qu'ils dépendront de vos projets scientifiques, ils seront aussi fortement ancrés dans les laboratoires et les établissements qui les porteront, et participeront par là-même très directement de leur rayonnement.

A côté des infrastructures de recherche qui irrigueront l'ensemble des disciplines SHS, le programme Equipements d'excellence permettra de financer d'autres types de projets.

Je pense par exemple aux plateformes de valorisation et de promotion de la recherche, qui permettront, à l'échelle d'un PRES par exemple, d'assurer la diffusion internationale des travaux de nos chercheurs, en proposant en particulier un service de traduction et de formalisation en langue anglaise.

Ces centres spécialisés agiront partout où ils naîtront comme de véritables catalyseurs des sciences humaines et sociales françaises, délestant nos chercheurs du travail de promotion de leurs découvertes, un travail, vous le savez tous, particulièrement technique et chronophage.

Ce faisant ces plateformes garantiront à la fois l'accès et la protection des données scientifiques, et le cas échéant leur valorisation auprès des secteurs professionnels ou des acteurs publics intéressés.

Là encore ces centres spécialisés profiteront à l'ensemble d'une discipline scientifique et même au-delà, mais leur succès contribuera aussi directement au rayonnement des établissements qui les porteront.

\*

Vous le voyez, mesdames et messieurs, les SHS sont très directement concernés par le programme Equipement d'excellence, mais elles le sont tout autant par d'autres programmes du Programme d'investissements d'avenir.

Je pense aux « **laboratoires d'excellence** » notamment, pour réaliser enfin certains des projets les plus ambitieux des sciences humaines et sociales françaises et qui attendent depuis quelques années déjà de voir le jour ; ou à l'inverse pour faire éclore de nouvelles idées.

Qu'ils reposent sur une discipline, sur une thématique ou sur une spécialisation géographique ou culturelle, ces laboratoires d'excellence, ce sera à vous, le moment venu, d'en dessiner les contours, de leur donner une ambition et d'inventer l'organisation et les partenariats qui leur donneront vie.

Ce qui a fait le succès de l'*Excellenzinitiative* allemande, en France aussi insufflera un élan nouveau à nos humanités. Car toutes les conditions sont réunies pour faire émerger sur notre territoire un type nouveau de centres de recherche à la française: imprégnés, non seulement, d'une tradition d'excellence mais disposant des moyens de retenir leurs meilleurs docteurs et de faire venir les meilleurs post-docs de partout dans le monde.

Et ce d'autant plus que, je vous le disais en commençant, aucun critère de taille ni d'effectifs ne sera vraiment déterminant : l'excellence c'est à la qualité de vos projets et à la force de vos idées qu'elle se jugera.

\*

De manière générale, les différents appels d'offre du Programme d'investissements d'avenir sont suffisamment souples et leurs critères suffisamment ouverts pour que les SHS y trouvent leur place, partout où vos projets le justifieront. Aussi je vous invite à vous mobiliser pour l'ensemble des programmes du Plan d'investissement d'avenir, y compris pour ceux qui concernent d'autres domaines de la recherche.

Je pense notamment au **programme Santé-Biotech** pour lesquels des projets fortement collaboratifs devraient voir le jour. Avec à la clef des partenariats possibles SHS- Sciences du vivant autour de la problématique du vieillissement et de la dépendance par exemple, ou des questions bioéthiques, ou encore des applications médicales des concepts issus des sciences cognitives.

Pour cette même raison, les SHS devraient trouver leur place au sein des futurs **Instituts Hospitalo-universitaires**, pour lesquels une enveloppe de 850 millions d'euros est prévue. Avec à la clef l'essor de quelques filière médicales d'excellence, qui requerront l'ensemble des talents et des compétences de la recherche française, en incluant une forte dimension humaine et sociale.

\*

Vous le voyez, mesdames et messieurs, l'esprit du Programme d'investissements d'avenir, c'est de refonder notre recherche en s'appuyant sur l'excellence. Mais c'est le faire en soutenant vos projets et en suivant vos ambitions.

Et parmi elles, je sais qu'il y a la valorisation de vos travaux de recherche. Car en sciences humaines et sociales comme ailleurs, les découvertes scientifiques les plus fondamentales doivent pouvoir déboucher sur des applications.

De la géographie à l'urbanisme et au développement du territoire, des sciences cognitives à la médecine, de la science politique à la décision publique ; bref des sciences humaines et sociales au monde de l'entreprise ou de l'administration, il n'y a souvent qu'un pas qui demande peu de choses pour être franchi. Je pense par exemple aux perspectives toujours plus grandes qui s'ouvrent aux applications de la linguistique dans le domaine des sciences humaines, par exemple lorsqu'il s'agit de multiplier les outils d'évaluation des candidats au recrutement.

C'est pourquoi le Plan d'investissements d'avenir a fait de la valorisation de la recherche en SHS, une priorité, en soutenant les projets d'équipements et de laboratoires d'excellence qui iront dans ce sens, en accompagnant aussi la création de quelques **Instituts de recherche technologique**, pour lesquels **2 milliards d'euros** ont été prévus. Il peut y avoir, n'en doutons pas, des IRT tournés vers l'économie tertiaire et le secteur des services où les SHS auront un rôle prépondérant à jouer.

\*

Enfin permettez-moi avant de conclure de vous dire encore un mot des **Initiatives d'excellence**.

L'ambition du Président de la République, vous le savez, c'est de faire émerger en France quelques campus de dimension internationale, capables de rivaliser avec les meilleures universités du monde, tant sur le plan de la recherche que sur celui de la formation ou de la valorisation.

Avec **7,7 milliards d'euros** qui leur sont réservés, ces campus seront en quelque sorte le point d'aboutissement du Plan d'investissements d'avenir, et s'appuieront par conséquent sur l'ensemble des projets et des candidatures qui auront d'ores et déjà été lancés au titre des autres labels d'excellence.

Par définition, tous les établissements et tous les organismes ne pourront pas devenir des Initiatives d'excellence, mais je veux le dire clairement : l'appel à projet sera très ouvert. A vos établissements de construire les projets les plus ambitieux, en prenant appui sur les idées que vous aurez fait naître au moment des autres appels à projet.

Voilà, mesdames et messieurs, la philosophie exacte du Plan d'investissements d'avenir : permettre à chaque équipe de recherche de concrétiser son ambition et à chaque projet de trouver sa place dans une ligne au moins du programme.

Et parce que chacune de ces lignes est autonome et bien définie, rien n'interdit à vos laboratoires de se porter candidat à plusieurs d'entre elles. Bien au contraire : ces candidatures pourront se succéder dans le temps, dans une logique non d'exclusion, mais de renforcement progressif.

C'est la raison pour laquelle ce sont les établissements ou les regroupements d'établissements qui porteront vos projets : pour garantir leur articulation et les intégrer à une dynamique d'ensemble.

Car si je vous le disais, chacune des rubriques du programme est autonome, elles forment ensemble un tout cohérent. Ainsi, les candidatures au titre des équipements d'excellence par exemple renforceront les projets de laboratoires d'excellence ou d'Institut de Recherche Technologique. Et les uns et les autres deviendront le cas échéant les composantes élémentaires d'une Initiative d'excellence.

C'est pourquoi le calendrier prévu permettra à chacun de vos projets de mûrir à son rythme tout en offrant la possibilité aux établissements concernés de les intégrer le moment venu à un échelon supérieur du programme.

Ainsi les premiers appels à projets, publiés ces prochains jours, concerneront les équipements d'excellence et le programme santé-biotechnologies.

Suivront, fin juin début juillet les laboratoires d'excellence, les instituts hospitalo-universitaires, et le fonds national de valorisation.

Puis en septembre, ce sera le temps des Instituts de recherche technologique et des Instituts d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées. Et enfin à la rentrée, celui des Initiatives d'excellence.

Naturellement, le calendrier d'élaboration et de sélection des projets tiendra compte tout autant de cette logique d'emboîtement et de maturation progressive des différents projets.

C'est pourquoi les équipements d'excellence et projets de santé-biotechnologie seront sélectionnés à l'automne, les laboratoires d'excellence et les instituts hospitalo-universitaires à la fin de l'année, les instituts de recherche technologique et les instituts d'excellence sur énergies décarbonées ainsi que les sociétés de valorisation en début d'année 2011 et les initiatives d'excellence enfin avant l'été 2011.

Chacun peut ainsi le constater : les investissements d'avenir forment d'ores et déjà un tout cohérent et dynamique ; je compte sur vous, mesdames et messieurs, pour en assurer désormais le succès et la réussite.